

«Coupe du Monde de Lutte» - Subvention au Comité d'Organisation

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : La Coupe du Monde de Lutte se déroulera le 21 novembre 1992 au Palais des Sports de Besançon. Les nations suivantes se sont qualifiées pour participer à cette manifestation : USA, Russie, Maroc, Corée du Sud, Cuba, France.

Pour faire face aux dépenses estimées à 220 000 F, le Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Lutte sollicite la participation des différentes collectivités locales dont la Ville de Besançon.

A ce titre, les organisateurs souhaiteraient une contribution financière à hauteur de 50 750 F.

En cas d'accord du Conseil Municipal, cette aide serait versée à l'Office Municipal des Sports, partenaire de la Coupe du Monde de Lutte, et prélevée sur l'imputation 945.180/691.20300 «subventions exceptionnelles» qu'il convient d'abonder d'un crédit de 32 000 F par transfert du chapitre 945.180/645.20300.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Le Maroc et la Corée du Sud ont été cités dans le rapport mais ce sont des nations qui ne viendront pas pour des raisons qui ont été expliquées l'autre jour et je vous recommande cette soirée et cette journée pour les scolaires.

M. FUSTER : Pour la journée du samedi 21 novembre, nous aurons le matin les phases demi-finales qui seront plus spécialement destinées aux scolaires bisontins qui seront donc invités à venir y assister ; le soir, je vous convie, à partir de 19 heures au Palais des Sports, aux phases finales où nous aurons quand même les quatre meilleures nations mondiales de la lutte.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Si cela a été fait à Besançon, c'est parce que nous avons un bon club de lutte, le CPB et nous avons aussi des champions dont un malheureusement est blessé pour l'instant, YALOUZ.

M. FUSTER : On aura la présence de six champions olympiques, c'est quand même à signaler.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Derrière YALOUZ, il y a également deux jeunes champions, c'est une très bonne équipe. On est d'accord là-dessus !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.